


BILAN CARBONE® – GHG Protocol



Market Based 2025

05 mars 2026



- 
1. Périmètre
 2. Objectifs de développement durable (ODD)
 3. Gouvernance et approche
 4. Notre performance
 5. Certificat

PERIMETRE

Avant-propos

Reporting, audit des données et engagements

Scalian réalise chaque année un bilan carbone de ses activités afin de mesurer et piloter ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et ainsi réduire son impact environnemental. L'exercice présenté porte sur l'année civile 2025 et couvre l'intégralité du périmètre consolidé du Groupe réparti dans 11 pays, sans aucune exclusion.

- ✓ Afin de garantir l'objectivité des résultats, le calcul des émissions de GES est confié à un cabinet externe spécialisé, **R3G**.

Les données présentées dans ce rapport sont auditées et publiées dans le Rapport de Durabilité volontaire de Scalian, qui fournit un ensemble complet et définitif des données environnementales pour l'année 2025.

- ✓ Les indicateurs clés de performance figurant dans ce rapport font l'objet d'un audit de **niveau limité réalisé par Forvis-Mazars**.

L'ensemble de nos activités environnementales respecte les référentiels et normes reconnus suivants :

- La directive de l'Union Européenne et les réglementations françaises relatives à la déclaration de durabilité (CSRD)
 - Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies
 - Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)
 - La norme SASB pour les logiciels et services informatiques
 - Les normes de la Global Reporting Initiative (GRI)
 - L'engagement envers l'initiative Science-Based Target (SBTi)
 - Les Accords de Paris de 2015
- Scalian s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en prenant 2023 comme année de référence.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Scalian contribue aux ODD par le biais de sa stratégie de durabilité environnementale



Objectif 4.3: D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

Offrir à nos employés, des formations appropriées pour répondre à leurs besoins professionnels (amélioration des compétences techniques) ou personnels (développement durable, ODD).



Objectif 7.2: D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

Nous nous sommes engagés à utiliser 100 % d'électricité renouvelable pour nos activités d'ici à 2033. Nous plaidons activement pour l'expansion des marchés de l'électricité renouvelable et soutenons nos clients dans leur transition vers l'énergie durable. En 2025, 91 % de notre électricité provient de sources renouvelables en France, Allemagne et Espagne.



Objectif 9.4: D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

Nous nous engageons à collaborer avec des clients issus des secteurs public et privé afin de renforcer la durabilité, la performance énergétique et l'efficacité des ressources, dans le but de les aider à réduire leurs émissions de CO₂ conformément à leurs objectifs. Notre approche consiste à repenser les processus industriels et les chaînes d'approvisionnement, à mettre en œuvre des méthodes de planification avancées pour minimiser les déchets de matériaux, la consommation d'eau et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂, tout en améliorant la maîtrise et l'efficacité énergétique des opérations. Nous promovons également des modèles économiques circulaires à travers des stratégies de fabrication et de chaînes d'approvisionnement réversibles. Enfin, nous accompagnons nos clients dans la définition et la mise en œuvre de leurs feuilles de route IT durables, incluant des transitions vers des cloud plus respectueux de l'environnement et des infrastructures numériques à haute performance énergétique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Scalian contribue aux ODD par le biais de sa stratégie de durabilité environnementale



11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES

Objectif 11.6: D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Avec un effectif de plus de 6 000 personnes, basées dans des zones urbaines, nos choix en matière de mobilité et de gestion des déchets ont un impact global. Nous nous sommes engagés à réduire les émissions et les polluants atmosphériques provenant des voyages d'affaires et des déplacements de nos employés, en visant une réduction de 61,1 % des émissions de gaz à effet de serre par employé d'ici à 2033. En outre, nous veillons à la gestion durable des déchets. Au-delà de nos propres activités, nous aidons nos clients à mesurer, contrôler et améliorer leur performance environnementale dans des domaines tels que la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau et l'efficacité énergétique.



12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION

Objectif 12.2: D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Nous jouons un rôle clé dans la promotion de l'efficacité des ressources et le soutien de l'économie circulaire par nos choix en matière d'approvisionnement et la manière dont nous utilisons, réutilisons et éliminons les ressources. En outre, nous aidons nos clients à surveiller et à minimiser leur impact sur les ressources naturelles, en les aidant à assurer la durabilité de leurs opérations.



13 CLIMATE ACTION

Objectif 13.1: Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Engagés dans la lutte contre le changement climatique, nous avons aligné notre stratégie sur la trajectoire 1,5°C en décidant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre champ d'action (direct et indirect, scopes 1, 2 et 3). Notre entreprise s'est fixé des objectifs de réduction d'émissions à court terme à l'échelle de l'entreprise, en accord avec la communauté scientifique du climat, dans le cadre du SBTi.

GOUVERNANCE & APPROCHE

Comité ESG et comité Environnement

Le **comité ESG de Scalian** assure la gouvernance générale de notre programme de durabilité environnementale, avec la responsabilité de surveiller les performances climatiques et énergétiques, d'évaluer les risques associés, ainsi que d'examiner, de discuter et d'approuver les politiques et pratiques de durabilité du Groupe.

Le comité est composé de représentants locaux de nos filiales, de représentants des principales divisions fonctionnelles et de membres du comité exécutif. Il est présidé par le responsable du développement durable. Le comité se réunit chaque trimestre et rend compte au comité exécutif deux fois par an.

Les décisions clés concernant le programme de développement durable impliquent la consultation et la participation du PDG du Groupe, du comité exécutif du Groupe et du conseil d'administration.

La responsabilité ultime des décisions critiques en matière de développement durable incombe à notre Président, **M. William ROZÉ**.

Un **comité Environnement et Énergie**, qui rassemble des responsables de fonctions clés telles que les biens immobiliers de l'entreprise, les technologies de l'information, le développement durable et les achats, ainsi que des membres clés de l'équipe de développement durable du groupe, se réunit tous les trimestres pour veiller à la mise en œuvre de la stratégie.

Pour mettre en œuvre notre feuille de route environnementale, des **représentants de l'environnement** sont présents sur chacun de nos sites. Ils jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de notre politique de développement durable. Ils se réunissent tous les trimestres avec le responsable du développement durable. En outre, une équipe de spécialistes supervise le **système de management global (SMG)**, en veillant à ce que les objectifs stratégiques se traduisent par des plans réalisables et fassent l'objet d'un suivi étroit.



GOUVERNANCE ET APPROCHE

Un système de management intégré

Notre trajectoire bas carbone est portée notamment par les éléments suivants :

Notre Système de Management Global (SMG)

Il fournit un cadre structuré pour la gestion et l'amélioration de nos performances environnementales et énergétiques. Il garantit une gestion opérationnelle efficace, une gouvernance solide et la conformité aux exigences légales et réglementaires pertinentes. Le système favorise l'amélioration continue de l'efficacité énergétique, le suivi de la consommation d'énergie et l'intégration des considérations énergétiques dans les processus décisionnels. Scalian possède une certification globale ISO 14001, issue de plus d'une décennie d'expertise en matière de gestion environnementale.

Notre système de déclaration des émissions de gaz à effet de serre

Le Groupe déploie également un système de comptabilisation des gaz à effet de serre (GES) afin de mesurer son impact annuel et de piloter sa trajectoire bas carbone, telle qu'enregistrée auprès du SBTi. Notre système suit des centaines de points de données et intègre des indicateurs de performance énergétique afin de renforcer le lien entre la consommation d'énergie, les émissions et l'efficacité opérationnelle. Il garantit un suivi complet de notre empreinte, facilitant une gestion efficace et une prise de décision éclairée.

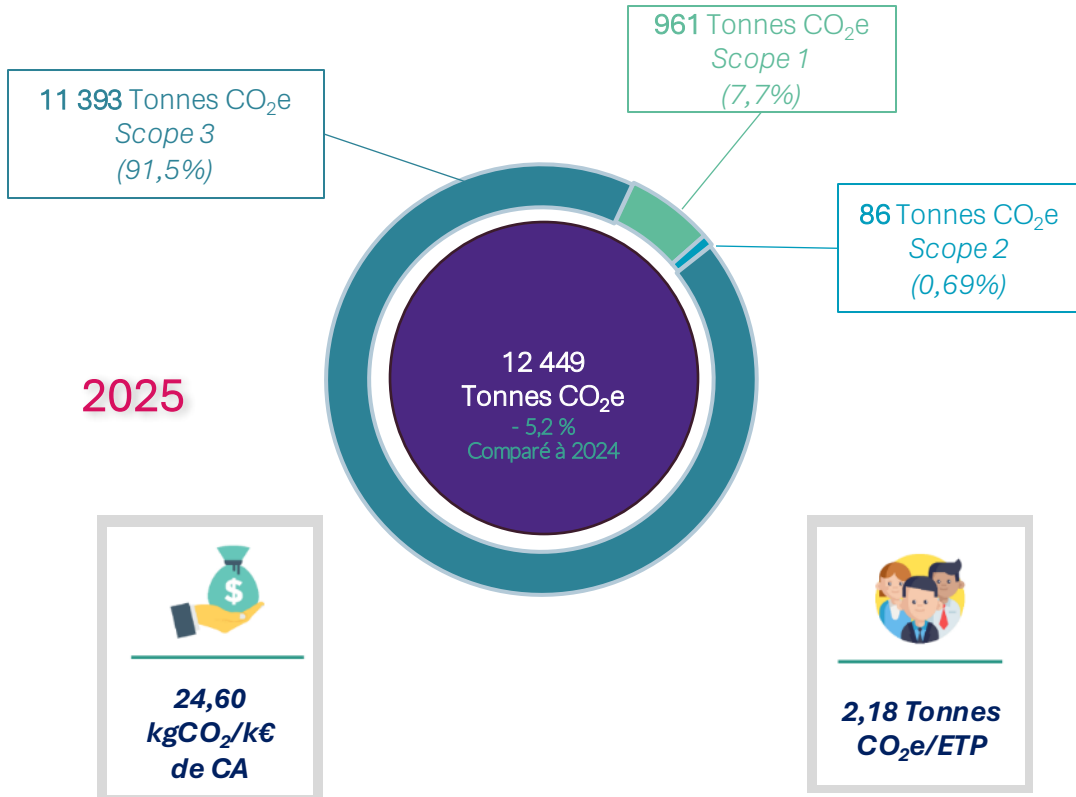
Et notre système de risques climatiques

Scalian assure un suivi régulier des risques physiques et de transition, y compris ceux liés à la disponibilité et à l'efficacité énergétique. De plus, la nouvelle réglementation européenne (CSRD) a conduit à un approfondissement de notre réflexion sur l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique. Avec le soutien d'outils tels qu'Axa Climate et Géorisques (France), nous avons élaboré un plan de déploiement pour l'ensemble de nos sites afin de renforcer leur résilience et d'affirmer notre engagement dans la lutte contre le changement climatique. Nos politiques et plans d'action sont décrits en détail dans notre réponse au questionnaire du Carbon Disclosure Project (CDP).

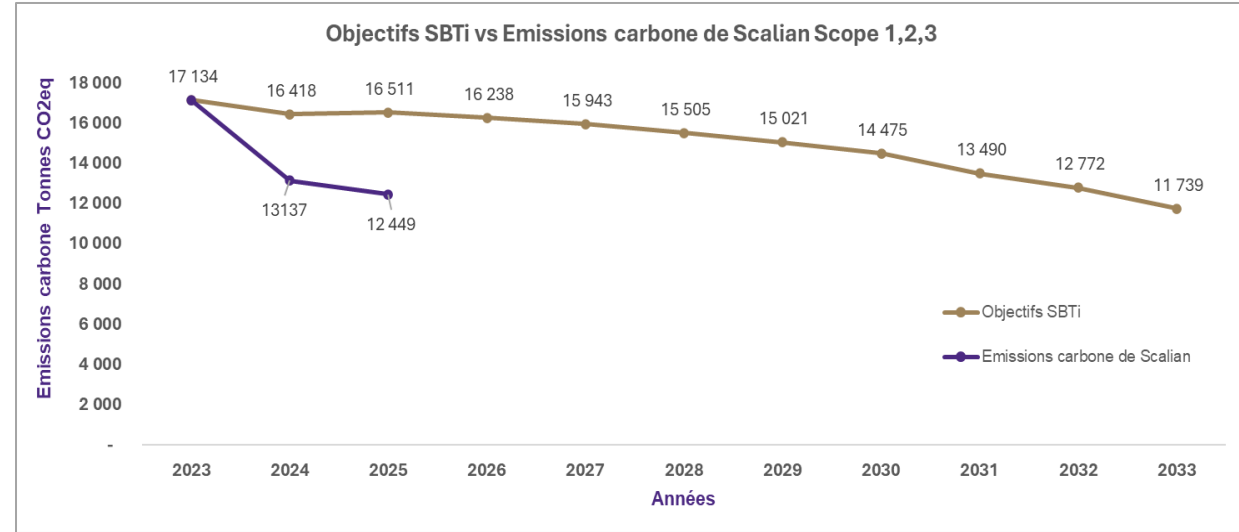
NOTRE PERFORMANCE

Résultats en 2025

Nos émissions de gaz à effet de serre market based



Progrès sur les objectifs

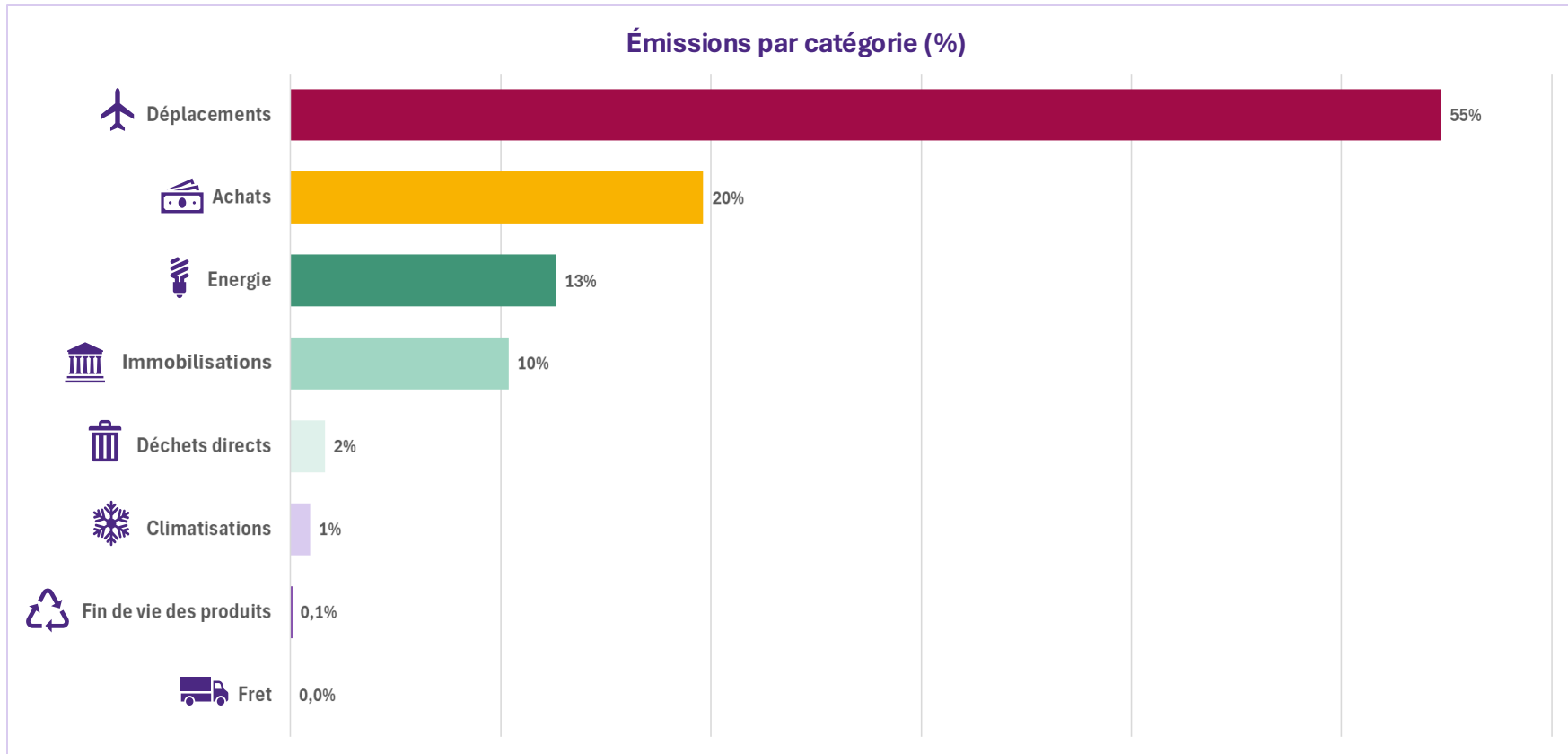


	Trajectoire SBTi des principales actions		
	Scopes 1&2	Scope 3.6 / 3.7 Déplacement / ETP	Scope 3.1 Achat / ETP
	tCO ₂ e	tCO ₂ e / ETP	tCO ₂ e / ETP
Trajectoire (2033)	-54,6 %	-61,1 %	-61,1 %
2023	1 622	1,12	1,81
2025	1 047	1,05	0,43
Réduction par rapport à 2023	-35 %	-6 %	-76 %

Les informations sont basées sur les données environnementales que nous collectons auprès des entités Scalian dans 11 pays, couvrant 100 % de nos activités.

NOTRE PERFORMANCE

Emission de Gaz à effet de serre (GES)



Les émissions présentées sont conformes à la méthodologie du GHG Protocol (*market-based*).

Les principaux postes d'émissions de Scalian sont :

- Les **déplacements** (déplacements professionnels, déplacements domicile-travail et déplacements domicile-clients)
- Les **achats** (hébergements et restauration, sous-traitance, fournitures et équipements, frais de maintenance et de réparation...)
- L'**énergie** (achats d'électricité, consommation de carburant, télétravail)
- Les **immobilisations** (flotte de véhicule de Scalian)

Ces postes sont intégrés à la **feuille de route de décarbonation** de Scalian à l'horizon 2033.

NOTRE PERFORMANCE

Emissions de GES 2025 par catégorie

Le tableau ci-dessous présente les performances en matière d'émissions de carbone du groupe Scalian en 2025, selon la méthodologie du GHG Protocol (*market based*) :

Postes d'émissions		2023 (t CO2e)	2024 (t CO2e)	2025 (t CO2e)	Variation vs Y-1 (%)	Variation vs 2023 (%)
Scope 1	1-1 Émissions directes des sources fixes de combustion	8	43	30	-29%	280%
	1-2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	1 307	686	816	19%	-38%
	1-3 Émissions directes des procédés	0	0	0		
	1-4 Émissions directes fugitives	48	157	115	-27%	140%
Total Scope 1		1 363	886	961	8%	-29%
Scope 2	2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	221	103	84	-18%	-62%
	2-2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	37	37	2	-96%	-96%
Total Scope 2		258	140	86	-39%	-67%
Scope 3	3-1 Produits et services achetés	8 528	5 905	2 445	-59%	-71%
	3-2 Biens immobilisés	672	1 383	1 291	-7%	92%
	3-3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	291	223	286	28%	-2%
	3-4 Transport de marchandise amont et distribution	0	2	1	-44%	
	3-5 Déchets générés	331	308	203	-34%	-39%
	3-6 Déplacements professionnels	3 943	1 050	1 674	59%	-58%
	3-7 Déplacements domicile travail	1 746	2 739	4 324	58%	148%
	3-8 Actifs en leasing amont	0	0	0		
	Autres émissions indirectes amont	0	482	1 170	143%	
	3-9 Transport de marchandise aval et distribution	0	0	0		
	3-10 Transformation des produits vendus	0	0	0		
	3-11 Utilisation des produits vendus	0	0	0		
	3-12 Fin de vie des produits vendus	2	20	9	-54%	356%
	3-13 Actifs en leasing aval	0	0	0		
	3-14 Franchises	0	0	0		
3-15 Investissements	0	0	0			
Autres émissions indirectes aval	0	0	0			
Total Scope 3		15 513	12 112	11 402	-6%	-27%
Total		17 135	13 137	12 449	-5%	-27%

Scope 1

Émissions directes provenant des bâtiments et des actifs contrôlés par l'entreprise (consommation de carburant, climatisation des bureaux et des centres de données). La réduction des émissions s'explique par l'amélioration des mesures d'efficacité énergétique mises en place, une meilleure précision des données liées à la climatisation et une réduction des déplacements professionnels en voiture.

Scope 2

Émissions provenant de l'achat d'électricité, de chaleur ou de vapeur. La réduction des émissions est notamment due à la consommation d'électricité d'origine renouvelable sur nos sites.

Scope 3

Émissions indirectes tout au long de la chaîne de valeur, couvrant :

3.1 Produits et services achetés

La diminution des émissions liées aux achats s'explique principalement par la réduction des dépenses consacrées aux indépendants, aux services d'hébergement et de restauration, aux achats de fournitures et à l'entretien et la maintenance.

3.2 Biens immobilisés

L'augmentation des émissions peut s'expliquer par le doublement de l'espace de bureau considéré (16 000 à 25 000 mètres carrés), l'augmentation du poids et du nombre de véhicules dans les flottes et une augmentation du volume d'immobilisations informatiques.

3.6 et 3.7 Déplacements professionnels et domicile-travail

L'évolution des émissions s'explique par la réduction des déplacements professionnels en voiture, une augmentation des déplacements professionnels en train, une augmentation des déplacements domicile-travail, une meilleure précision des données collectées sur les déplacements en avion et l'intégration des indemnités kilométrique dans le calcul.

CERTIFICAT

Bilan Carbone® 2025



ATTESTATION DE RÉALISATION DU BILAN CARBONE 2025

Je soussigné Nicolas Bernard, chef de projet carbone certifié niveau 2 de la méthodologie Bilan Carbone par l'IFC, certifie sur l'honneur avoir réalisé le Bilan carbone sur l'année 2025 de SCALIAN GROUP sur les scopes 1, 2 et 3.

Fait à Paris, le 18 février 2026

Nicolas Bernard

Directeur du pôle PME / ETI



Humans & **TECHNOLOGY**
TO SCALE UP SUSTAINABLE PERFORMANCE